



AWANS BIODIVERSITE 52

L'HIRONDELLE RUSTIQUE

Description et biologie :



Nom scientifique : *Hirundo rustica*

Classe : oiseaux

Ordre : passériformes

Famille : hirundinidae

Régime alimentaire : insectivore

Taille : 13-19 cm

Poids : 16-25 g

Envergure : 32-34 cm

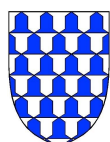
Longévité : 16 ans

L'hirondelle rustique présente les caractéristiques suivantes :

- La tête, le dos, les ailes et la queue de couleur bleutée comprennent des reflets métalliques.
- Le dessous de l'animal est essentiellement blanchâtre avec des taches rousses.
- La gorge, les joues et le pourtour du bec de l'hirondelle sont également roux.
- La queue échancrée de l'animal présente à son extrémité une rangée de traits blancs.

Comme les autres hirundinidés, l'hirondelle rustique est une espèce migratrice qui vient se reproduire dans nos régions. Elle est aussi appelée dans le langage courant « hirondelle de cheminée ». C'est l'espèce qu'on est susceptible de rencontrer le plus fréquemment dans nos régions.

L'animal se nourrit d'insectes qu'il attrape en vol. Il aime se laisser aller à des acrobaties en tous genres au-dessus de prairies, ou d'étangs où il se pose parfois pour s'abreuver.



Comme l'hirondelle de fenêtre, elle construit son nid à partir de boue, d'herbes ou de paille. Elle s'installe de préférence dans une grange, dans une écurie ou dans une étable.

L'hirondelle pond de 3 à 6 œufs à deux reprises durant une période qui s'étend de la fin avril au mois de juin. Elle les couve pendant 15 jours. La femelle se charge de trouver la nourriture nécessaire aux petits.



Menace sur l'espèce :

Les menaces qui pèsent sur l'hirondelle rustique sont, à peu de choses près, les mêmes que celles qui pèsent sur l'hirondelle de fenêtre.

- Le parcours migratoire est semé d'embûches (chasses, pièges, intempéries, manque de nourriture) ;
- La difficulté à trouver des points d'eau pour faire la boue nécessaire qui servira à la construction des nids ;
- Elle ne trouve pas d'endroit pour installer son nid.

Statut et protection :

L'hirondelle rustique est inscrite dans la convention de Berne. Ainsi, toutes les personnes portant atteinte à la bête sont susceptibles de recevoir une amende.

